

LE BAPTÊME DE CLOVIS
ET LA VOCATION DE LA FRANCE
D'APRÈS LE XIIIÈ CHAPITRE DE L'APOCALYPSE

par

F. LUNET,
CHANOINE. 1896

Gesta Dei per Francos.

L'ÉGLISE ÉTANT L'INTERPRÈTE DE L'ÉCRITURE SAINTE, NOUS
SOUMETTONS HUMBLEMENT NOTRE TRAVAIL A SON JUGEMENT.

Nouvelle édition

Éditions Saint-Remi
– 2010 –

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

PRÉFACE

Dans le courant de l'année prochaine, nous publierons l'interprétation de l'Apocalypse. Aujourd'hui, afin de coopérer selon nos forces au glorieux centenaire de Reims, nous détachons de notre manuscrit, et nous faisons imprimer à part, le commentaire du XII^e chapitre qui parle du baptême de Clovis et de la vocation providentielle de la France.

Après la chute de l'empire romain, Satan veut établir dans le beau pays des Gaules, le centre de l'empire universel qu'il veut opposer à l'Église.

Il a jeté les yeux sur le vainqueur de Tolbiac pour en être le premier monarque.

Il descend avec une grande pompe, à la tête des légions infernales, pour le tenter après son baptême, comme il tenta le Sauveur, et lui offrir le sceptre du monde.

Michel veille sur le néophyte de Reims, repousse l'orgueilleux dragon et le précipite sur la terre avec toute son armée.

Clovis reçoit le baptême des mains de saint Remy et devient le fondateur de la monarchie très chrétienne, qui reçoit pour mission de défendre l'Église contre tous ses ennemis. Elle remplira, sous l'Évangile, le rôle de la tribu de Juda, sous la Loi. Le Prince de la milice céleste la protège, comme il protégeait Israël. Si elle est docile aux inspirations de son ange tutélaire, sa gloire sera incomparable, elle marchera en tête des nations et dominera la terre.

Saint Jean raconte sa vocation et le baptême de son premier roi.

Dans le XII^e chapitre de l'Apocalypse, il interrompt la description de l'empire mahométan et des guerres et des massacres qui auront lieu sous son dernier empereur, l'Antéchrist, pour offrir aux fidèles le tableau consolant de l'enfant mâle qui repoussera le croissant.

A l'occasion du XIV^e centenaire de ce glorieux événement, les catholiques français seront heureux de lire ces pages palpitantes

d'actualité, bien propres, croyons-nous, à ranimer leur foi et leurs espérances.

C'est un commentaire littéral que nous leur offrons. Du premier verset jusqu'au dernier, nous avons suivi le sens naturel et obvie. Afin de le mieux saisir, nous avons constamment rapproché les paroles de l'Apôtre des termes analogues des livres sacrés, interprétant ainsi l'Écriture par l'Écriture. Nous avons surtout profité des leçons du plus sûr des interprètes des prophéties, l'événement et l'expérience. A la lumière des faits accomplis, nous avons pu, sans trop de difficulté, expliquer ce chapitre demeuré indéchiffrable pour les anciens commentateurs.

Nous osons espérer que le lecteur sera satisfait de notre interprétation ; elle est claire et basée sur les faits. Dans ce but, nous avons accumulé les citations des historiens relatant simplement les principaux événements de notre vie nationale. Ce rapprochement des faits et du texte sacré éclaire d'une vive lumière nos adages nationaux : *Noël ! Noël ! – Gesta Dei per Francos, – Regnum Gallia, regnum Mariae, – Vive le Christ qui aime les Francs !* et explique la rage de Satan contre la Fille aînée de l'Église. Ne pouvant la détruire, il s'efforce de la révolutionner, de la laïciser, et au milieu des fêtes du centenaire, il pousse la Franc-maçonnerie à élever dans Paris une mosquée en face du Sacré-Cœur, pour insinuer que l'alcoran vaut mieux que l'Évangile.

Jusqu'ici il n'a que trop réussi dans sa haine homicide. Beaucoup de Français, oubliant qu'ils sont chrétiens, suivent de plus en plus les inspirations du plus cruel de nos ennemis, et ne craignent pas d'attirer sur notre noble patrie les vengeances du ciel.

Catholiques, secouez votre torpeur ; écoutez la voix du Souverain Pontife qui vous invite, en cette année mémorable, à renouveler les promesses de votre baptême et à vous unir pour repousser les sectaires qui pervertissent et déshonorent la France.

Prenez la croix, comme vos pères, et repoussez les nouveaux Musulmans : Dieu le veut !

TEXTE DU CHAPITRE XII DE L'APOCALYPSE

1. Et un grand prodige parut dans le ciel : Une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle était enceinte, et elle criait, se sentant en travail, et elle était tourmentée des douleurs de l'enfantement.

3. Et un autre prodige fut vu dans le ciel : Un grand dragon roux, ayant sept têtes et dix cornes, et sur ses sept têtes, sept diadèmes.

4. Or sa queue entraîna la troisième partie des étoiles, et elle les jeta sur la terre ; et le dragon s'arrêta devant la femme qui allait enfanter, afin de dévorer son fils aussitôt qu'elle serait délivrée.

5. Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer ; et son fils fut enlevé vers Dieu et vers son trône.

6. Et la femme s'enfuit dans le désert où elle avait un lieu préparé par Dieu, pour y être nourrie mille deux cent soixante jours.

7. Et il se fit un grand combat dans le ciel : Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon combattait, et ses anges aussi ;

8. Mais ils ne prévalurent pas ; aussi leur place ne se trouva plus dans le ciel.

9. Et ce grand dragon, l'ancien serpent, qui s'appelle le diable et Satan, fut précipité sur la terre, et ses anges furent jetés avec lui.

10. Et j'entendis une voix forte dans le ciel disant : C'est maintenant qu'est accompli le salut de notre Dieu, et sa puissance et son règne, et la puissance de son Christ, parce qu'il a été précipité, l'accusateur de nos frères, qui les accusait devant notre Dieu jour et nuit.

11. Et eux l'ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole de leur témoignage ; et ils ont méprisé leurs vies jusqu'à souffrir la mort.

12. C'est pourquoi, cieux, réjouissez-vous, et vous qui y habitez. Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable est descendu vers vous, plein d'une grande colère, sachant qu'il n'a que peu de temps.

13. Or après que le dragon eut vu qu'il avait été précipité sur la terre, il poursuivit la femme qui avait enfanté l'enfant mâle.

14. Mais les deux ailes du grand aigle furent données à la femme, afin qu'elle s'envolât dans le désert en son lieu, où elle est nourrie un temps et des temps, et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent.

15. Alors le serpent vomit de sa bouche, derrière la femme, de l'eau comme un fleuve, pour la faire entraîner par le fleuve.

16. Mais la terre aida la femme ; elle ouvrit son sein, et elle engloutit le fleuve que le dragon avait vomi de sa bouche.

17. Et le dragon s'irrita contre la femme, et il alla faire la guerre à ses autres enfants qui gardent les commandements de Dieu, et qui ont le témoignage de Jésus-Christ.

18. Et il s'arrêta sur le sable de la mer.

COMMENTAIRE

CHAPITRE I^{ER}

ARTICLE PREMIER L'ARCHE D'ALLIANCE

L'Arche d'alliance, ce qu'elle figurait. — Les merveilles qu'elle opéra pour introduire les Israélites dans la Terre promise, font prévoir celles que Jésus et Marie renouvelleront pour introduire les Chrétiens et les Juifs convertis dans la nouvelle Jérusalem.

*E*t le temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et l'arche de son alliance y parut, et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre et une grêle très forte (XI, 19).

Ce verset doit être placé en tête de ce chapitre ; c'est à tort que les éditeurs l'ont mis à la fin du précédent. Il n'a aucun rapport avec les tempêtes, tandis qu'il sert de préface aux coupes et à toute la quatrième partie qui n'en est que le développement.

Le temple qui est ouvert dans le ciel est le tabernacle qui n'a pas été fait de la main des hommes, le Saint des saints, le véritable sanctuaire qui servit de modèle à celui de Moïse, la Jérusalem céleste où le Sauveur est entré au jour de l'Ascension avec les justes qui l'accompagnaient dans son triomphe, où sa sainte Mère fut transportée en corps et en âme, au jour de l'Assomption.

Et l'arche de son alliance y parut. L'Arche d'alliance était un *ciste* ou coffre de deux coudées et demie de long, d'une coudée et demie de haut. Elle ressemblait à un autel, à un tombeau, elle était faite de bois incorruptible et recouverte intérieurement et extérieurement de lames d'or. Une couronne d'or environnait sa partie supérieure. Le Propitiatoire, d'or pur, lui servait de couvercle. Son nom d'Arche d'alliance lui venait des deux tables de la loi qu'elle renfermait. Les dix préceptes étaient la condition de l'alliance de Dieu avec son peuple.

Le ciste de bois incorruptible et revêtu d'or, était la figure de la Vierge Immaculée pleine de grâces et de mérites.

Le Propitiatoire, avec sa couronne d'or, représentait l'Homme-Dieu porté par sa mère, le Christ Roi, le Pasteur d'Israël, veillant sur son peuple, répondant à toutes ses consultations et le protégeant contre ses ennemis.

L'Arche était son trône, son char de victoire et de triomphe. Elle reposait dans le Saint des saints et n'en sortait que pour guider Israël dans ses marches, et le précéder dans ses combats. Elle opéra les plus grandes merveilles en sa faveur, refoula le Jourdain pour le laisser passer, renversa les murs de Jéricho et l'introduisit dans la Terre promise.

Voici que le temple de Dieu s'ouvre dans le ciel et l'arche sort de son repos. Aussitôt qu'elle paraît, le tonnerre gronde, la foudre éclate, la terre tremble, et une grêle épouvantable tombe avec fracas.

L'Arche va-t-elle donc recommencer ses exploits ? Certainement non ; son rôle est fini, elle ne reparaitra pas (Jérémie, III, 16).

Mais, sous l'illustre symbole, voyez la réalité, Jésus et Marie, et vous pourrez prévoir ce qui va arriver, le passé éclaire l'avenir.

Le Sauveur du monde va quitter la droite de son Père pour venger son Église et ramener les douze tribus converties dans l'héritage de leurs pères. Un feu sorti de sa bouche consumera les impies, comme le feu sorti de l'arche consuma Coré et tous ses partisans.

Une grêle très forte écrasera les armées de Gog et Magog, comme une pluie de pierres écrasa les Amorrhéens à la descente de Bethoron (Josué, x, 10) ; les tremblements de terre renverseront les villes des nations, comme les murs de Jéricho ; la terre s'ouvrira et engloutira l'Antéchrist et son prophète, comme elle engloutit Dathan et Abiron ; et les justes, délivrés de leurs persécuteurs, acclameront avec une grande joie leur libérateur et chanteront le cantique nouveau, comme les Hébreux, échappés aux flots de la mer Rouge, chantèrent le cantique de Moïse. *Et le*

temple de Dieu fut ouvert dans le ciel, et l'arche de son alliance y parut, et il se fit des éclairs, des voix, un tremblement de terre et une grêle très forte.

Ici le Christ, roi des Juifs, vient au secours de son peuple sous l'emblème de l'arche ; ailleurs (XIX, 10 et 11) saint Jean le voit monté sur un cheval blanc et portant de nombreuses couronnes, parce qu'il est aussi le roi des autres peuples, le dominateur de la terre.

Sur le Propitiatoire il y avait deux chérubins : nous pouvons inférer de là que le Sauveur ne viendra pas seul, mais qu'il sera suivi des armées célestes, comme l'annoncent clairement, du reste, d'autres textes.

Nous pouvons inférer, en second lieu, que sa sainte Mère se joindrait au Fils pour écraser la tête du serpent, selon la promesse faite à nos premiers parents. Le 19^e verset ne serait donc qu'une nouvelle édition de l'antique promesse. Remarquons encore que ce verset et le suivant sont les seuls textes de l'Apocalypse qui fassent allusion à la sainte Vierge.

D'après ce qui précède, on voit que le symbolisme du 19^e verset est très riche, qu'il en est peu qui disent autant de choses en si peu de mots, et qui rappellent un passé plus glorieux et annoncent un plus brillant avenir. Il peut servir de préface et d'épilogue à la quatrième partie de l'Apocalypse ; les chapitres qui vont suivre, à partir du 12^e jusqu'à la fin, n'en seront que le développement. Toutefois, avant de parler des derniers combats du Christ pour son Église, saint Jean va dire quelques mots de l'empire mahométan dont l'Antéchrist sera le dernier empereur, et nous faire connaître la vocation et la mission de la France destinée à protéger la chrétienté contre les infidèles. Elle jouera, dans les temps modernes, le rôle de la tribu de Juda dans les temps anciens ; sous l'inspiration de Marie, elle marchera en tête des peuples chrétiens, comme Juda à la suite de l'arche, précédait les tribus d'Israël. Voilà pourquoi l'arche paraît au moment où l'on va baptiser et sacrer le fondateur de la monarchie française : que ceux qui veulent s'y opposer, redoutent le bras puissant de la reine du ciel !

ARTICLE SECOND
SAINT REMY BAPTISE CLOVIS

Saint Remy, tout éclatant de la lumière du Christ, de Marie et des Apôtres, désire la conversion de Clovis, l'instruit, le baptise et le sacre au milieu des prodiges. Cet événement réjouit l'Église ; les papes et les évêques félicitent Remy. — La qualité d'*enfant mâle* est un caractère de nos rois qui se transmettent le pouvoir de mâle en mâle.

Les différents caractères, assignés ici à la femme qui enfante et à l'enfant mâle, conviennent assez à l'Église des Gaules et à Clovis. Rapprochons le texte de l'histoire et nous nous convainquons, en effet, que saint Jean parle dans ce chapitre de la mission de la monarchie française.

1. — *Et un grand prodige parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles.* Cette femme c'est l'Église, éclatante de la lumière de Jésus-Christ, soleil de justice, portée par la Vierge Marie, miroir de justice, et ayant les douze Apôtres pour couronne.

L'Église est l'aide, l'épouse du Christ : *Pro Christo legatione fungimur* (II Cor. v. 20). C'est en son nom qu'elle distribue ses grâces, applique ses mérites, sanctifie les hommes, et les fait enfants de Dieu. Sans lui, elle ne peut rien faire : *Sine me nihil potestis facere* (Jean, xv, 5). Aussi a-t-il promis de l'assister jusqu'à la consommation des siècles (Matth. xxviii, 20). Dans plusieurs endroits de l'Apocalypse, saint Jean nous le montre fidèle à sa promesse : il l'avertit, il l'excite, il la menace, il la défend, il combat pour elle et envoie son ange pour lui révéler ses secrets. Dans le premier chapitre, il marche au milieu de sept candélabres, emblème des sept églises de l'Asie, et il tient en sa main droite sept étoiles qui sont leurs sept évêques. Ici, il lui est intimement uni, la revêt de sa lumière, la remplit de son amour et de son zèle, pour la conversion des âmes.

Mulier amicta sole : « Arabicus, induta sole, hoc est Ecclesia circumdata Christo sponso suo : Christus enim est sol justitiæ (Malach. iv, 2), uti apostoli sunt stellæ, quæ suam lucem a sole, id est, Christo, mutantur. Rursum, Christus instar amictus et vestit, circumdat, amicit et ornat Ecclesiam :

unde toties hortatur fideles apostolus, dicens : induimini Jesum Christum » (Cornelius a Lapide).

La lune sous ses pieds. – La lune soutient la femme, Marie soutient l'Église. Par ses mérites et ses prières, elle la conserve et la défend contre toutes les attaques de l'ennemi ; par sa douce influence elle attire les pécheurs et les convertit par les grâces qu'elle leur obtient. Elle aime tendrement tous les chrétiens, les porte entre ses bras, et les presse sur son cœur maternel, comme autrefois son divin Fils.

« Mulier hic proponitur quasi parturiens, ideo que exprimitur quasi mystica lunæ ope adjuncta. Nam gentes lunam in partibus implorabant et quasi obstetricem credentes, illam Junonem Lucinam appellabant.... Unde Virgilius ait :

Casta, fave, Lucina, tuus jam regnat Apollo » (Cornelius a Lapide)

« Mulier amicta sole ab omnibus pene exponitur sancta Ecclesia » (Gagnæus)

« Dico cum Ambrosio, Ticonio, Primasio, Haymone, Andrea Casariensi, Richardo, Beda, Methodio... per hanc mulierem intelligi Ecclesiam... Apparuit in celo, non empyreo, nec sidereo, sed aereo : inde enim mulier hæc volavit in desertum » (Cornelius a Lapide)

Une femme revêtue du soleil. – C'est l'Église toute éclatante de la lumière de Jésus-Christ (Bossuet).

Il importe de remarquer ici que le monde matériel a été créé sur le type du monde spirituel. Ce qu'est le Christ, sa mère, ses apôtres et ses saints, par rapport à l'Église, le soleil, la lune et les étoiles le sont par rapport à la terre. Sous leur influence, l'une multiplie les enfants de Dieu et l'autre se couvre de plantes et nourrit de nombreux animaux (voir sur ces analogies le règne Millénaire).

Une femme revêtue du soleil. – Cette femme, avons-nous dit, représente l'Église. Mais sous quelle forme paraît-elle dans la vision ? Vraisemblablement sous les traits de l'évêque qui doit bap-

tiser l'enfant mâle ; c'est-à-dire d'après notre hypothèse, sous les traits de saint Remy, archevêque de Reims.

2. *Elle était enceinte, et elle criait, se sentant en travail, et elle était tourmentée des douleurs de l'enfantement.* — Ces paroles marquent le grand désir qu'a le saint archevêque de donner un roi catholique à l'Église qui la défend des incursions des barbares et des persécutions des hérétiques. Vers la fin du V^e siècle, en effet, nul prince ne la protège. L'empereur de Constantinople, Zénon, est eutychéen, et veut forcer ses sujets à souscrire une formule de loi hérétique.

L'empire d'Occident s'est éteint avec Augustule, en 475 ; les Vandales ravagent l'église d'Afrique et envoient en exil, ou font mourir dans les tourments, les catholiques qui ne veulent pas embrasser l'arianisme ; Théodoric, maître de l'Italie, Alaric de l'Espagne et du midi des Gaules, et Gondebaud, roi des Burgondes, sont également ariens. Les Francs qui occupent la Belgique, et les autres peuples allemands, qui n'ont pas encore passé le Rhin, sont idolâtres.

Tel était l'état de l'Église lorsque, en 481, Clovis, âgé de seize ans, succède à son père Childéric, mort à Tournon. Saint Remy conçoit les plus heureuses espérances de l'avènement de ce jeune prince ; mais ce ne fut que quinze ans plus tard, en 496, qu'il a le bonheur de le voir embrasser la foi catholique et de le baptiser. Pendant quinze ans, les prières et les exhortations du saint archevêque sont inutiles ; Clovis ne peut se résoudre à abandonner le culte de ses pères. Il est plein d'estime pour Remy, admire ses vertus et suit avec docilité ses conseils ; mais il reste idolâtre. Son épouse, sainte Clotilde, n'est pas plus heureuse ; ses larmes et ses supplications ne peuvent vaincre son obstination. Toutefois, saint Remy ne se décourage pas ; il espère que la grâce triomphera de sa résistance, et que Dieu illuminera son âme des clartés de la foi ; il redouble donc de prières et de bonnes œuvres pour obtenir sa conversion. *Et in utero habens, clamabat parturiens, cruciabatur ut pariat.*

« Une guerre éclata entre les Alamans et les Francs. Clovis fut alors contraint par les événements à faire ce qu'il avait toujours refusé jusque-là. Au moment où les deux armées étaient aux prises, les troupes franques furent repoussées en tel désordre que les bataillons, refoulés les uns sur les autres, se donnaient mutuellement la mort. A ce spectacle Clovis, ne put retenir ses larmes. Le cœur brisé, il leva les yeux au ciel, en s'écriant :

« Jésus-Christ, vous que Clotilde appelle le Fils de Dieu vivant, s'il est vrai que vous protégez ceux qui vous invoquent et donnez la victoire à vos serviteurs, j'implore votre assistance ; si vous me faites triompher de mes ennemis, si vous étendez sur moi cette puissance dont votre peuple reconnaît l'efficacité, je jure de croire en vous et de me faire baptiser en votre nom. J'ai prié mes dieux, ils ne m'ont point écouté. J'en ai la preuve. A vous de m'arracher au péril ».

« A peine eut-il parlé ainsi que le combat changea de face : les Alamans furent culbutés, les Francs remportèrent une victoire signalée, et Clovis ramena ses troupes sous la tente. A son retour, il raconta à la reine comment il devait la victoire à l'invocation du nom de Jésus-Christ » (Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* L. II. ch. 30).

« Comme il revenait plein de joie de son expédition, dit Alcuin, Clovis traversa la cité de Toul, et y rencontra Vedastus (Vast, Veaast), vénérable prêtre, qui s'était consacré à la vie contemplative, et habitait un ermitage sur les bords de la Meuse. Il voulut s'en faire accompagner jusqu'à Reims, et profita de ses instructions pour se préparer à l'acte religieux qu'il méditait... Au passage d'un pont, un aveugle apprenant que le saint prêtre se trouvait dans le cortège du roi, s'écria : « Elu de Dieu, bienheureux Védastus, ayez pitié de moi ! je ne vous demande ni or ni argent, invoquez le Seigneur et rendez-moi la vue ».

Le solitaire comprit que Dieu lui accorderait cette grâce, non point seulement pour récompenser la foi de l'aveugle, mais surtout pour illuminer l'intelligence d'un peuple entier. Il se mit en prières, puis, traçant un signe de croix sur le front de l'infirme, il dit : « Seigneur Jésus, vous qui êtes la véritable lumière, vous qui

avez guéri l'aveugle-né de l'Évangile, ouvrez les yeux de cet homme, et que toute la multitude qui m'entoure comprenne que seul vous êtes Dieu, que le ciel et la terre vous obéissent ». En ce moment, l'aveugle recouvra subitement la vue et se joignit à la foule en bénissant le Seigneur (Alcuin, *Vit. S. Vedasti*. Boll.).

Vedastus accompagna Clovis jusqu'à Reims. « Cependant, dit Grégoire de Tours, Remy, exactement informé par Clotilde des dispositions du roi, achevait de l'instruire de toutes les vérités du christianisme et le pressait enfin de déclarer sa conversion. « Père très saint, lui répondit Clovis, je suis prêt. Pourtant une considération me retient encore ; le peuple qui me suit ne veut pas qu'on abandonne ses dieux. Je vais convoquer les Francs, et je leur parlerai dans le sens de vos instructions ». L'assemblée eut lieu. Sans doute le projet royal était connu de tous, car avant même que Clovis eut pris la parole, aussitôt qu'on le vit paraître, une acclamation générale se fit entendre. « Pieux roi, dirent les Francs, nous abjurons le culte des dieux mortels, nous voulons servir le Dieu immortel que Remy adore. Ce bienheureux évêque, en apprenant cette décision nationale, fut rempli d'une grande joie ; il prépara tout pour le baptême solennel » (Grégoire de Tours. *Hist.* ch. 31).

Plusieurs évêques, entre autres Solemnis, de Chartres, et Prinicpius, de Soissons, joignirent leurs efforts aux siens et lui amenèrent des prêtres pour suffire à l'apostolat d'une armée tout entière. Vedastus continuait illuminer par ses enseignements le cœur et l'intelligence de cette foule de catéchumènes. Clovis écoutait un jour le récit évangélique de la Passion du Sauveur ; il interrompit la lecture et s'écria : Si j'eusse été là avec mes Francs, j'aurais vengé les injures de mon Dieu.

« Dans la soirée qui précéda la cérémonie du baptême, dit Hincmar, le saint et vénérable Remy passa quelques heures en prière devant l'autel de l'église de sainte Marie, pendant que la reine Clotilde priait elle-même dans l'oratoire de saint Pierre, à proximité de la demeure royale. Après son oraison, le pontife se rendit près du roi, voulant profiter du silence de la nuit pour donner ses dernières instructions au néophyte couronné. Les *cubi-*

cularii lui ouvrirent les portes et l'introduisirent près de leur maître. Clovis s'avança à sa rencontre, l'embrassa et le conduisit près de la reine, dans l'oratoire du très bienheureux Pierre, prince des Apôtres. On dispose des sièges pour le roi, la reine, les clercs, qui avaient accompagné le pontife, et un certain nombre de serviteurs du palais, seuls témoins de cette scène imposante. Remy, dans une allocution paternelle, résuma pour la dernière fois les instructions évangéliques des jours précédents. Pendant qu'il parlait, une lumière céleste éclata soudain dans l'église, effaçant la lueur des cierges allumés, et une voix se fit entendre qui disait :

« La paix soit avec vous. C'est moi, ne craignez point ; persévérez dans mon amour ».

Après ces paroles, la lumière surnaturelle disparut et un parfum d'une suavité céleste se répandit dans l'enceinte. Le roi et la reine se précipitèrent aux genoux du saint pontife, en versant des larmes d'émotion et de joie. *Un grand prodige parut dans le ciel ; une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles... elle criait, et elle était tourmentée des douleurs de l'enfantement.*

« L'homme de Dieu illuminé lui-même de l'esprit prophétique, leur tint ce langage :

« Votre postérité gouvernera noblement ce royaume ; elle glorifiera la sainte Église et héritera de l'empire des Romains ; elle ne cessera de prospérer, tant qu'elle suivra la voie de la vérité et de la vertu. Mais la décadence viendra par l'invasion des vices et des mauvaises mœurs ».

« C'est là, en effet, ce qui précipite la ruine des royaumes et des nations. En parlant ainsi, le visage de l'évêque resplendissait de gloire, comme autrefois celui de Moïse. Le législateur évangélique des Francs avait une auréole semblable à celle du chef des Hébreux » (Hincmar, *Vit. Rem.* ch. 37).

La prière de saint Remy à l'autel de Marie – *luna sub pedibus ejus* – la veille du baptême des Francs, est restée dans la mémoire nationale, et s'est traduite par l'adage chevaleresque et chrétien : *Regnum Gallia, regnum Mariae*. La prophétie de l'évêque de Reims, au

berceau de la monarchie française, s'est également réalisée au pied de la lettre. Plus la France s'écartera des voies de la vérité et de la vertu, plus elle précipitera sa propre ruine (Darras, *Histoire de l'Église* t. 14, p. 36).

« Nouveau Constantin, Clovis s'approcha de la piscine baptismale, non pour y être purifié de la lèpre matérielle, mais de la lèpre du péché ; il demanda au pontife le sacrement de la régénération. Remy, avec cet à-propos et cette divine éloquence qui le caractérisait, lui dit : *Courbe doucement ta tête, fier sicambre, adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré.* Cette expressive parole frappa tous les cœurs ; on eut dit la majesté du pape Sylvestre commandant au fils de sainte Hélène » (Grégoire I. l. II, 31).

« Or, reprend Hincmar, il advint que le clerc chargé de porter le saint chrême, avait été séparé par la foule, sans pouvoir arriver près de la piscine sacrée. Le pontife, après avoir béni l'eau régénératrice, demanda le chrême pour l'y mêler, suivant l'usage ; il ne s'en trouva point. Remy, les yeux et les mains levées vers le ciel, se mit en prières ; on vit des larmes inonder son visage. Soudain une colombe, au plumage blanc comme la neige, s'approcha de lui. Elle tenait dans son bec, une petite ampoule, pleine de saint chrême. Le pontife l'ouvrit, et il s'en exhala une odeur délicieuse. La colombe disparut au même instant, et le vénérable évêque répandit l'huile sainte dans la piscine baptismale » (Hincmar, *Vit. Remig.* c. 38).

Après avoir confessé sa foi à la Trinité, Clovis fut baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et reçut l'onction du chrême en forme de croix. Alboflède, l'une de ses sœurs, reçut aussi le baptême ; et Lanthilde, autre sœur de Clovis, abjura aussi l'arianisme. Enfin, trois mille guerriers Francs sortirent chrétiens du baptistère de l'église de Sainte-Marie de Reims : c'était le 25 décembre 496.

Les évêques des Gaules prirent part en esprit au baptême de Clovis, ne pouvant tous être présents de corps, comme le lui écrivit saint Avit, évêque de Vienne, et, comme tel, sujet de Gondobaud :

« ... il ne me fut pas donné d'en être le témoin, et d'y apporter le concours de mon ministère, mais j'y assistais en esprit dans la communion de la joie... Tout retentit de vos triomphes. Vos sujets ne sont pas les seuls à y prendre part. Votre prospérité nous touche nous-mêmes, et nous sommes réellement vainqueurs, toutes les fois que vous combattez... »

Le inonde chrétien tressaillit de joie, à la nouvelle de la conversion de Clovis. Le pape saint Anastase II écrivit au roi des Francs en ces termes :

« Glorieux fils, votre avènement à la foi chrétienne coïncide avec le début de notre pontificat et nous apporte une joie immense. Le siège de Pierre tressaille d'allégresse, en voyant la multitude des nations remplir le filet que le pêcheur d'hommes, le porte-clefs de la Jérusalem céleste, a reçu mission de jeter dans le monde. Nous adressons à votre sérénité le prêtre Eumérius qui vous transmettra nos félicitations, afin que, connaissant la joie du père, vous la confirmiez par vos œuvres, que vous deveniez notre couronne et que *l'Église, votre mère, s'applaudisse des progrès du grand roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu*. Soyez donc, glorieux et illustre fils, soyez la joie de votre mère et son rempart inexpugnable. Nos malheureux temps ont vu bien des défections. Notre barque est assaillie, comme dans une tempête, par la malice et la perfidie des hommes. Mais nous espérons contre toute espérance, et nous adressons nos hymnes d'actions de grâce au Seigneur Jésus, *qui vous a arraché à la puissance des ténèbres*. En donnant à l'Église un roi tel que vous, il lui assure un protecteur capable de la soutenir et de la défendre. Courage donc, glorieux et bien aimé fils ! que le Dieu tout puissant daigne étendre le secours de son bras sur votre sérénité et sur votre royaume, qu'il *ordonne à ses anges de vous garder dans toutes vos voies*, et vous accorde la victoire sur vos ennemis » (Saint Anastase II. *Epist. ad Clod.* Labbe. *Conc.* t. IV, col 1282).

Saint Anastase vient de féliciter Clovis de sa conversion. Quelques années après, son second successeur, saint Hormisdas, évêque vicaire apostolique des Gaules, Remy, qui l'a converti et baptisé.

Dès la première année de son pontificat, il lui écrit la lettre suivante.

« Nous avons reçu avec joie les félicitations que votre fraternité nous a transmises, et c'est pour nous un bonheur de vous exprimer nos sentiments à votre égard. Il vous appartiendra désormais de veiller à l'exécution des décrets du siège apostolique et des saints canons dans les Gaules. Nous vous confions la charge de nous représenter dans toute l'étendue des états conquis par notre fils spirituel et bien-aimé, le roi Clovis, que vous avez récemment régénéré avec la grâce de Dieu par l'eau du baptême, en des circonstances qui ont rappelé la série des prodiges accomplis autrefois par les Apôtres. Le privilège que nous vous conférons ici ne devra préjudicier en rien aux droits ordinaires des métropolitains. Nous voulons augmenter votre dignité personnelle en vous associant d'une manière plus éminente à notre sollicitude pastorale, et nous reposer sur votre vigilance du soin de pourvoir plus efficacement aux besoins généraux des églises des Gaules » (Saint Hormisdas, epis. I ; Patr, Lat. t. LXIII, col. 568.- Voir Darras, *Hist.* sur cette lettre. t. XIV, p. 200).

Ces lettres des papes et des évêques montrent la joie universelle qu'éprouva l'Église de la conversion du roi des Francs, l'importance qu'on attribuait à son baptême et l'estime singulière qu'on avait pour l'archevêque de Reims que la Providence avait choisi pour coopérer à ce grand événement. Non seulement le Christ illumine de ses clartés son ministre, le remplit de prudence et de sagesse, le doue d'une éloquence persuasive, stimule intérieurement son zèle et sa charité ; il l'assiste encore extérieurement d'une manière visible pour tous les spectateurs. Il l'environne d'une lumière éclatante, orne son front d'une auréole, comme autrefois le législateur des Hébreux ; il parle pour confirmer ses paroles, lui fait apporter du ciel par une colombe le chrême dont il a besoin, et remplit le lieu saint d'un parfum délicieux. Il complète l'œuvre qu'il a commencée à Tolbiac ; à force de miracles et de bonté il veut convaincre Clovis et ses Francs de sa divinité, afin d'en faire des instruments dociles de sa gloire *Ges-*

ta Dei per Francos. Notre Seigneur, soleil de justice, *revêt donc de sa lumière* Remy, représentant de l'Église, *la femme qui doit enfanter.* Sans nul doute, la lune, la sainte Vierge Marie, qui va choisir la France pour son royaume de prédilection, *regnum Gallia, regnum Maria,* ne peut manquer d'assister l'archevêque de Reims et lui obtenir les grâces dont il a besoin pour convertir son premier roi ; et si elle ne manifesta pas d'une manière sensible son action, elle est présente d'une certaine façon, car elle reçoit dans ses bras les nouveaux enfants de Dieu, puisqu'ils sont baptisés dans l'église de Sainte-Marie. Les Apôtres sont, aussi présents dans leurs successeurs, les évêques, qui forment une brillante couronne autour de Remy et l'aident à administrer le sacrement de la régénération aux trois mille compagnons de Clovis.

De tout ce qui précède, nous pouvons déjà conclure, sans trop de témérité, que le texte que nous commentons ici, fait allusion aux grands événements qui eurent lieu à Reims, le 25 décembre 496, et dont nos pères nous ont transmis le souvenir dans leur cri de joie et dans leur acclamation monarchique : Noël ! Noël ! *Et un grand prodige parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de douze étoiles. Elle était enceinte, et elle criait, se sentant en travail, et elle était tourmentée des douleurs de l'enfantement.*

5. — *Elle enfanta un enfant mâle qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer : et son fils fut élevé vers Dieu et vers son trône.* — La qualité d'enfant mâle convient parfaitement au fondateur de la monarchie française. Clovis, en effet, était plein de courage et d'énergie, il avait trente ans, quand il abandonna le culte de ses pères pour embrasser la foi catholique. Il résista longtemps aux sollicitations de son épouse et aux exhortations de Remy, et ce ne fut qu'après une mûre réflexion, et vaincu en quelque sorte par l'évidence et par une intervention divine, qu'il consentit à recevoir le baptême.

Les expressions d'*enfant mâle* peuvent désigner la mâle énergie et la haute raison de Clovis ; mais ils signifient autre chose. Ne

nous arrêtons pas à l'écorce du texte ; pénétrons jusqu'à la moelle, et nous en verrons jaillir une lumière caractéristique qui frappera les esprits les moins attentifs. Pour cela rappelons-nous simplement la maxime de notre vieux droit monarchique : *Le royaume de France ne tombe pas de lance en quenouille*, et nous comprendrons que l'enfant mâle n'est autre chose que le fondateur de la monarchie française, qui transmettra le pouvoir royal de mâle en mâle, à l'exclusion des femmes. Ainsi la loi salique fixe le vrai sens du verset 5 du XII^e chapitre de l'Apocalypse. L'auteur du prologue de cette loi corrobore singulièrement cette interprétation, lorsqu'il affirme que Dieu inspira la loi salique à ses Pères. Les deux textes viendraient donc de la même source ; le même Esprit aurait éclairé le Prophète et le Législateur. Voici ce monument de la foi de nos ancêtres ; après l'avoir lu, nous serons moins étonnés des faveurs que le Christ leur accorde et du rôle qu'il leur réserve.

Prologue de la loi salique. « La nation des Francs, illustre, fondée par Dieu, son auteur, forte sous les armes, profonde en conseil, ferme dans les traités de la paix, noble dans sa taille élancée, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, pure de toute hérésie, lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu, recherchant déjà la clef de la science, aspirant à la piété, adopta la loi salique dictée par les chefs qui étaient alors les juges des peuples... Puis, lorsque avec l'aide de Dieu, Clovis le chevelu, le beau, l'illustre roi des Francs, eut, le premier de sa race, reçu le baptême catholique, tout ce qui, dans le pacte primitif, était jugé peu convenable fut amendé avec clarté, et ainsi fut dressée cette constitution sainte. Vive quiconque aime les Francs ! Que le Christ garde leur royaume et remplisse les chefs de la lumière de sa grâce ; qu'il protège l'armée, qu'il munisse le peuple du rempart de la foi, et leur accorde les joies de la paix et les jours de la félicité, lui qui est le Seigneur des conquérants et le maître des rois. Car cette nation, petite par le nombre, mais grande par le courage, a brisé par la force des armes le joug que les Romains faisaient peser sur sa tête. Ce sont les Francs qui,

mondaines, qu'elle échappera aux griffes et aux dents de ce monstre furieux. Sa vie pauvre, humble, mortifiée ; son amour pour la retraite et l'oraison ; son horreur pour la magie, les sciences occultes et toute superstition, la défendront mieux contre la bête cruelle que les murailles les plus hautes et qu'une marche précipitée.

La fuite de la femme de la vision exprime la fuite morale de l'Église qui enfante l'enfant mâle. Si on se rappelle ce qui a été déjà dit sur la piété de l'Église des Gaules, sur son zèle pour arracher la nation franque au culte idolâtrique et l'amener à la foi chrétienne ; sur les saints si nombreux qui florissaient dans ces contrées ; sur l'exemple des reines qui quittaient les splendeurs du trône pour aller mener une vie pénitente dans les cloîtres ; sur le mouvement extraordinaire qui portait la population vers la vie cénobitique et monastique, on ne doutera pas qu'au VI^e siècle, l'Église des Gaules ne fût très opposée au satanisme, et qu'elle ne possédât à un haut degré l'esprit de retraite, de recueillement et de mépris du monde ; elle est poussée dans la solitude par le même esprit qui conduisit le Sauveur, après son baptême, dans le désert de la quarantaine : *Ductus est a spiritu in desertum* (Matth. IV, 1). Sa fuite marque donc l'esprit qui l'anime, sa docilité à la grâce, sa piété, sa fidélité.

Sans nul doute, elle dut faire les règlements les plus sages pour empêcher les païens convertis de retomber dans les erreurs qu'ils avaient abjurées, et leur inspirer de l'horreur pour celui qui les avait dominés pendant si longtemps.

Nous trouvons des traces de sa sollicitude dans les monuments de cette époque. Les canons XLII et LXVIII du concile d'Agde, tenu l'an 506, porte la peine d'excommunication contre les magiciens, les devins, les augures, ceux qui donnent des amulettes, qui pratiquent le sort des saints.

XLII. — *Et ne id fortasse videatur omissum, quod maxime fidem catholicae religionis infestat, quod aliquanti clerici sive laici student auguriis, et sub nomine factae religionis, quas sortes sanctorum votant, divinationis scientiam profitentur, aut quarumcumque scripturarum inspectione permittunt, hoc qui-*

*cumque clericus vel laicus detectus fuerit, vel consulere, vel docere, ab Ecclesia habeatur extraneus*¹.

LXVIII. – *Quoniam non oportet ministros altaris aut clericos magos et incantatores esse, aut facere quæ dicunt, phylactaria, quæ sunt magna obligamenta animarum, hos autem qui talibus utuntur, projici ab Ecclesia iussimus* (Ex Concilio Agathensi, Patr. Lat. t. CXXX, col. 405).

Le canon XXVI du Concile d'Orléans, tenu quatre ans plus tard, en 511, renouvelle les mêmes peines contre les mêmes fautes.

XXVI. – *Si quis clericus, monachus, vel sæcularis divinationem vel sortes, quas mentiuntur esse sanctorum, quibuscumque putaverint intimandas cum his qui eis crediderint, ab Ecclesiæ communione pellentur* (Ex concilio Aurelianensi, Patr. Lat. t. CXXX, vol. 408).

Les cérémonies du baptême, telles que les prescrit le sacramentaire de saint Gélase (an 490), devaient faire une vive impression sur les catéchumènes, et leur inculquer une grande répulsion pour toutes les pratiques sataniques. Ces cérémonies étaient vraiment majestueuses. Elles commençaient le troisième dimanche du Carême et se prolongeaient jusqu'au Samedi-Saint. Tous les jours, à la messe, on disait des oraisons particulières pour attirer la grâce du Seigneur sur ceux qui avaient été jugés dignes de recevoir le baptême. A la messe du cinquième dimanche, le diacre annonçait en ces termes la dernière cérémonie préparatoire au baptême : « Frères bien-aimés, le terme approche où nos *electi* doivent être initiés aux mystères divins. Que votre dévotion attentive ne leur fasse pas défaut. Daignez-vous réunir ici tel jour, à l'heure de sexte, afin que par notre ministère et avec l'aide de Dieu, le démon et ses pompes soient renversés, et que la porte du royaume des cieux se dilate pour recevoir nos nouveaux frères » (Darras, *Hist.* – Patr. Lat. t. LXXIV, col. 1084, n° 29).

Une fois choisis et inscrits, les catéchumènes devaient se présenter à diverses reprises devant les ministres sacrés qui faisaient sur eux de nombreux exorcismes. Enfin, le Samedi-Saint, l'évêque

¹ Le *sort des saints* consistait à ouvrir au hasard un livre saint et à regarder comme un présage de l'avenir les premières paroles que l'on rencontrait en ouvrant le livre.

les interrogeait, chacun en particuliers pour savoir s'ils renonçaient à Satan, à ses œuvres, à ses pompes... (Patr. Lat. t. LXXIV, col. 1076-1113).

La femme fuyant devant le dragon, est donc un heureux symbole de la prudence et de la piété de l'Église des Gaules, au VI^e siècle, de cette épouse fidèle qui ne veut avoir aucune relation avec le tentateur, qui ne l'écoute pas, et qui fuit en toute hâte pour se conserver pure et sainte pour son époux.

II. — *Et la femme s'enfuit dans une solitude où elle avait un lieu préparé par Dieu, pour y être nourrie mille cent soixante jours.*

La femme dut fuir avec l'enfant mâle : une mère n'abandonne pas son fils. Ils se dirigent vers l'Occident, car l'enfant mâle a reçu le sceptre de fer pour protéger l'Église.

Or l'Église de la nouvelle loi est occidentale, elle a son siège à Rome ; il lui faut des appuis, des soutiens en Occident.

La France satisfait parfaitement aux exigences du texte. C'est un pays écarté, situé à l'extrémité occidentale de l'ancien continent (Finistère, *fin de terre*) ; solitaire, séparée des autres royaumes par des frontières naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, la Méditerranée et l'Océan, qui en font un camp retranché ; limitrophe de l'Italie, il pourra facilement remplir sa mission de protecteur des états pontificaux. Son vaste territoire pourra nourrir une nombreuse population agricole, bien suffisante pour faire régner la justice parmi les peuples et leur imposer la paix au besoin.

« Béni soit Dieu de n'avoir pas donné à la noble France ces richesses minérales et houillères, comme ils disent, dont il a si richement pourvu le sol anglais ! Des populations entières s'y enseveliraient, nous aurions aussi nos cantons peuplés de véritables brutes. Ses mines, la florissante Angleterre les appelle ses Indes noires. Hommes et femmes, pêle-mêle, y travaillent nus. Des enfants grandissent au fond des gouffres sans entendre parler de Dieu. L'esclave païen était moins dégradé que ces enfants de la libre Angleterre.

« Dieu n'a pas voulu que la France pût être seulement tentée de pareilles abominations. L'industrie, le plus dur des maîtres,

est forcée en France de borner ses ravages, de laisser à la multitude le sain travail des champs, la saine lumière du jour. Comme un noble pupille qu'on élève pour de grandes choses, Dieu a mis la France également à l'abri des avilissements du travail et des périls de l'oisiveté. Ni frimas qui l'engourdissent, ni chaleurs qui l'énervent ! elle travaille et elle chante, sa main manie la charrue et l'épée... (*Cà et là*, L. Veuillot)

La France est le lieu préparé par Dieu pour le noble peuple franc, comme la Palestine le fut pour les Juifs ; et Remy, en l'y introduisant après le baptême, aurait pu lui redire, sans y rien changer, les paroles que Moïse adressa à Israël à la veille d'entrer dans la Terre Promise :

« Le Seigneur ton Dieu t'introduira dans une terre bonne, terre de ruisseaux d'eaux et de fontaines, dans les champs et les montagnes de laquelle jaillissent des sources de fleuves. Terre de blé, d'orge et de vignes, dans laquelle naissent les figuiers, les grenadiers et les oliviers, terre d'huile et de miel ; où tu mangeras ton pain sans en manquer jamais, où tu jouiras de l'abondance de toutes choses, dont les pierres sont du fer ; et de ses montagnes on exploite des mines d'airain. Afin que, lorsque tu auras mangé, et que tu te seras rassasié, tu bénisses le Seigneur, ton Dieu, pour la terre excellente qu'il t'a donnée. Aie soin, et prends garde de n'oublier jamais le Seigneur ton Dieu, et de ne point négliger ses préceptes ; de peur qu'après que tu auras mangé, et que tu seras rassasié, que tu auras bâti de belles maisons, et que tu t'y seras établi, et que tu auras eu des troupeaux de bœufs, et des troupeaux de brebis, et une abondance d'argent et d'or et de toutes choses, ton cœur ne s'élève et que tu ne te souviennes plus du Seigneur ton Dieu... et que tu ne dises pas en ton cœur : c'est ma force, et la vigueur de ma main qui m'ont acquis toutes ces choses ; mais que tu te souviennes que c'est le Seigneur, ton Dieu, lui-même qui t'a donné des forces (victoire de Tolbiac)... Mais si, oubliant le Seigneur, ton Dieu, tu suis des dieux étrangers, et que tu les serves et les adores, voici maintenant que je te prédis que tu périras entièrement » (Deut. VIII, 7-20).

Que la France n'oublie pas les recommandations et les menaces adressées à l'ancien peuple, ni celles que fit Remy à l'enfant mâle, son premier monarque :

« Votre postérité gouvernera noblement ce royaume ; elle glorifiera la sainte Église, et héritera de l'empire des Romains. Elle ne cessera de prospérer tant qu'elle suivra la voie de la vérité et de la vertu. Mais la décadence viendra par l'invasion des vices et des mauvaises mœurs ».

Dieu a donc fait le beau pays de France pour la Fille aînée de son Église, pour que ses prêtres, ses religieux et ses nombreux agriculteurs y vivent dans la paix, la piété et le recueillement, comme un peuple de solitaires ; et il a donné le sceptre de fer aux monarques français, pour la protéger dans sa foi, son culte, ses temples et ses propriétés.

III. — *Et la femme s'enfuit dans une solitude où elle avait un lieu préparé par Dieu, pour y être nourrie mille deux cent soixante jours.*

Ce texte indique clairement que les rois de France protégeront la Fille aînée de l'Église. Et pendant combien de temps la protégeront-ils ? La France et ses rois nourriront l'Église pendant 1260 ans ; car ici un jour est pris pour une année, comme dans Ezéchiel (IV, 6) : *Diem pro anno dedi*.

Telle est la mission spéciale que saint Jean assigne ici à la nation française et à ses rois. Ils doivent nourrir l'Église pendant 1260 ans, à partir du baptême de Clovis, de 496 jusqu'en 1756. Un peu plus bas, v. 14, le texte ajoute que par le fait on la nourrira 17 ans et demi de plus, de 496 jusque vers le milieu de 1774, depuis le baptême de Clovis jusqu'à la mort de Louis XV : *Et on donna à la femme deux ailes d'un grand aigle, afin qu'elle s'envolât au lieu de sa retraite, où elle est nourrie un temps, deux temps et la moitié d'un temps, hors de la présence du serpent*. Un temps, une année ; deux temps, deux années ; et la moitié d'un temps, la moitié d'une année. « *Ubi alitur per tempus et tempora et dimidium temporis ; id est, per annum, per duos annos, et dimidium annum. Sic tempus pro anno ponitur* » (Daniel, IV, 20 et 29. Et VII, 25. Cornelius a Lapide).

Une année renferme	365 jours
Deux années..	730
Et la moitié d'une année	182, 5
Les trois années et demie comprennent donc	1277, 5
17 jours, 5, de plus que 1260 jours.	

Du verset 6 et 14, il résulte donc que l'Église de France recevra des biens fonds, dont elle jouira depuis 496 jusqu'en 1756 ; qu'elle sera plus ou moins troublée dans ses propriétés pendant les 17 années suivantes, de 1756 jusqu'en 1774, et qu'ensuite elle en sera dépouillée : l'incrédulité détruisant les dons faits par la piété. Il y aura donc, vers la fin du XVIII^e siècle, une grande révolution dans les croyances de la France, et son roi ne pourra ou ne voudra pas défendre l'Église ; on lui arrachera des mains le sceptre de fer, ou il le laissera tomber.

IV. – Il n'est pas nécessaire de faire de longues études d'histoire pour constater l'accomplissement de cette étonnante prophétie, de sa parfaite application à la France. Tout le monde sait que nos pères comprenant, comme saint Paul (I Cor. IX, 13), que quiconque sert à l'autel doit vivre de l'autel, offrirent de bonne heure au clergé des terres pour son entretien et les frais du culte, pour ouvrir des écoles gratuites et nourrir les pauvres. Les moines, de leur côté, défrichèrent des forêts et des terrains incultes, et créèrent ainsi de vastes domaines. L'économie, le travail et des dons successifs augmentèrent considérablement ces richesses, et dans peu de siècles, l'Église se trouva convenablement dotée. Nos rois et le peuple regardèrent ses propriétés comme sacrées, se firent un honneur et un devoir de les respecter, et rivalisèrent de zèle pour faire des fondations pies. Lorsque, pour la première fois, en 1750, le fisc voulut les imposer, l'assemblée du clergé s'y opposa, en invoquant l'immunité dont elles avaient joui depuis le commencement de la monarchie. Necker évaluait les revenus du clergé de France, y compris la dîme, à plus de cent cinquante millions. Dans la séance du 10 octobre 1789, à l'assemblée constituante, l'évêque d'Autun donna le même chiffre. Le P. Bonnaud admet cette estimation comme conforme à l'opinion générale-

ment reçue. A la dîme et aux terres joignez les églises, les palais épiscopaux, les presbytères, les couvents, les écoles et les hôpitaux, et vous saurez avec quelle générosité la vieille France dota le culte, et pourvut à l'entretien des œuvres pies.

A l'approche de 1756, son zèle se refroidit. Appauvrie par les guerres, le luxe et la sensualité, elle fait peu de nouvelles fondations ; on pressent même que son gouvernement besogneux ne respectera pas longtemps les anciennes. Sa foi décline, son étoile baisse. Le Christ lui retire en partie les grâces spéciales qu'il lui a accordées pendant 1260 ans, parce qu'elle ne correspond pas à son amour et méconnaît ses bienfaits. Louis XV oublie un peu trop qu'il est le roi très chrétien ; il néglige ses devoirs de pasteur du peuple, et le scandalise par ses adultères. La noblesse, loin de blâmer l'inconduite du prince, la favorise et l'imité. Plusieurs religieux ne vivent pas selon la sainteté de leur état ; un grand nombre de cadets de famille sont entrés dans les ordres pour y jouir de riches bénéfices et de riches abbayes. Le mal est grand ; il augmente tous les jours ; il est temps de chasser les vendeurs du temple.

V. – L'année fatale, 1756, commence ; Satan tressaille d'allégresse. Il pourra enfin satisfaire sa haine et venger son humiliation de Reims. A mesure que Michel, avec les anges protecteurs, s'éloigne, il s'avance à la tête des *sauterelles-scorpions* (IX, 3). Il est prêt à commencer l'attaque. Depuis sa sortie de l'abîme, il n'a cessé de la préparer. Il a déjà de nombreuses intelligences dans la place, et il occupe des points stratégiques de première importance. Il a placé autour du roi des ministres philosophes, et il a sous la main des volontaires pleins d'audace et d'ardeur : les francs-maçons, les déistes, les athées, les protestants, les jansénistes, les économistes et les parlements.

Ils s'entendent très bien, sans s'être concertés ; un même esprit les anime et les presse ; ils ne veulent plus d'autorité divine, et ils se lèveront comme un seul homme quand on leur donnera pour mot d'ordre : Guerre aux Jésuites.

Anéantir l'Église, écraser *l'infâme*, est le principal objectif du *prince de ce monde* : s'il lance d'abord ses légions sur la France, s'il en fait le centre, le foyer incandescent de la révolution universelle, c'est qu'il voit qu'il ne pourra détruire la mère, tant qu'il n'aura pas vaincu et désarmé la Fille aînée. Il combat donc à Paris pour triompher à Rome.

Pour renverser la puissance ecclésiastique il fallait d'abord la priver de ses meilleures troupes, les ordres religieux, et surtout de celui des Jésuites, le plus savant et le plus zélé de tous. « Une fois que nous aurons détruit les Jésuites, nous aurons beau jeu contre l'infâme », écrit Voltaire à Helvétius, en 1761.

Ces deux lignes du coryphée des philosophes, qui a reçu les clefs de l'abîme, nous font connaître le plan infernal. Précisons l'année de l'entrée en campagne. Tous les historiens font remarquer que la guerre contre l'Église prit de grandes proportions à partir de 1756. « Une époque lamentable va commencer pour l'Église... Aux attaques isolées va succéder une véritable ligue : avec une entente formidable, elle s'organise et se maintient à l'état de complot permanent. C'est vers l'année 1757 que la correspondance de Voltaire prend ce caractère de violence et d'excitation, cette allure de bataille rangée, dont le mot d'ordre fut : *Ecrasez l'infâme* » (Darras, *Histoire de l'Église*. t. IV, c. v).

« A cette heure de déplorable mémoire, chacun dut choisir son drapeau. Les rangs sont fixés, le but de la guerre avéré, l'ordre d'attaque distribué avec un ensemble effrayant. C'est en présence de cette situation que Clément XIII est élu » (6 juillet 1758. Le P. de Ravignan, *Clément XIII et Clément XIV*, p. 24).

D'après Voltaire, c'est vers 1756 qu'a commencée la révolution qui a emporté les Jésuites, comme il l'écrit, en 1768, au marquis de Villevieille :

« Mille plumes écrivent et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance. Soyez très sûr que la révolution qui s'est faite, depuis environ douze ans (1756), dans les esprits, n'a pas peu servi à chasser les Jésuites de tant d'États, et va bien encourager les princes à frapper l'idole de Rome, qui

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
TEXTE du chapitre XII de l'Apocalypse	5
CHAPITRE I^{er}	7
ARTICLE PREMIER L'ARCHE D'ALLIANCE	
L'Arche d'alliance, ce qu'elle figurait. – Les merveilles qu'elle opéra pour introduire les Israélites dans la Terre promise, font prévoir celles que Jésus et Marie renouvelleront pour introduire les Chrétiens et les Juifs convertis dans la nouvelle Jérusalem.....	7
ARTICLE SECOND SAINT REMY BAPTISE CLOVIS	
Saint Remy, tout éclatant de la lumière du Christ, de Marie et des Apôtres, désire la conversion de Clovis, l'instruit, le baptise et le sacre au milieu des prodiges. Cet événement réjouit l'Église ; les papes et les évêques félicitent Remy. – La qualité d' <i>enfant mâle</i> est un caractère de nos rois qui se transmettent le pouvoir de mâle.....	10
ARTICLE TROISIÈME CLOVIS REÇOIT LE SCEPTRE DE FER DU CHRIST	
Clovis reçoit le sceptre de fer : 1° Pour régner sur son peuple fidèle, protéger l'Église et marcher en tête de la chrétienté. 2° Pour régir les nations : il en soumet plusieurs, et Charlemagne un plus grand nombre. Si la France eut été fidèle à sa mission, sa gloire aurait tout éclipsé. Si Louis XIV eut entendu l'appel du Sacré-Cœur, son empire eût été immense.....	22
ARTICLE QUATRIÈME CLOVIS ET LES ROIS DE FRANCE SONT CATHOLIQUES	
Clovis et tous les rois de France, ses successeurs. sont catholiques ; ils meurent dans la communion de l'Église.....	34
CHAPITRE II	39
Le baptême de Clovis rappelle celui du Sauveur. – 1° Les sept empires sataniques. – 2° Satan entraîne dans l'hérésie arienne le tiers des évêques. 3° La pompe et les miracles qui l'environnent prouvent que l'on sacre le fondateur d'une illustre monarchie. – 4° Satan veut le séduire et en faire le chef du septième empire qu'il va établir pour combattre l'Église. – 5° Saint Michel protège le néophyte, repousse le tentateur, le chasse du ciel et le précipite sur la terre. Saint Jean l'appelle le dragon, l'ancien serpent, le diable, Satan, le séducteur et l'accusateur. – 6° Depuis la prédication de l'Évangile, sa puissance n'a cessé de diminuer ; elle est bien affaiblie au commencement du vie siècle, les idoles disparaissent, la foi s'étend dans les Gaules, il y a une vraie floraison de saints dans l'Occident, la grâce triomphe, les fidèles ont vaincu par le sang de l'Agneau. – 7° Le pouvoir spirituel domine de jour en jour ; les institutions et les lois civiles se christianisent. – 8° Michel invite les habitants des cieux à célébrer la victoire du Christ, et avertit la terre de la colère du dragon..	39

CHAPITRE III	74
ARTICLE PREMIER MISSION PROVIDENTIELLE DE LA FRANCE	
1° Le dragon précipité sur la terre poursuit la femme qui reçoit deux ailes et fuit dans le lieu que Dieu lui a préparé. Piété et recueillement de la Fille aînée de l'Église. – 2° Dieu a préparé pour elle la France. – 3° Les monarques français veillent sur les propriétés de l'Église vendant 1277 ans et demi. – 4° Elle en jouit paisiblement pendant 1260 ans, de 496 jusqu'en 1756. – 5° Elle en jouit encore pendant 17 ans et demi, jusqu'en 1774, malgré la conjuration satanique contre les ordres religieux. La Compagnie de Jésus est dissoute en 1764, puis on attaque tous les autres religieux. En 1767, le roi nomme une commission pour en tarir la source, mais n'ose s'emparer de leurs biens. Il meurt le 10 mai 1774. – 6° Progrès rapides de la Révolution qui dépouille l'Église. Châtiments exemplaires de la France, de la nation élue.	74
ARTICLE II SAINT MICHEL PROTECTEUR DE LA FRANCE	
Saint Michel protecteur de la France. – 1° Les deux ailes d'aigle symbolisent saint Michel. – 2° Texte de l'Exode. – 3° L'archange demande qu'on construise un oratoire sur le Mont-Tombe ; on y va en pèlerinage ; on y apporte d'Irlande, en 713, les armes qui ont terrassé le dragon ; il ordonne à Jeanne d'Arc de délivrer le roi Charles VII ; le roi fait peindre l'image de saint Michel sur ses drapeaux. Louis XI institue un ordre en son honneur ; l'archange communique son zèle à la France ; le mont Saint-Michel reste toujours catholique et français ; le culte y est interrompu pendant 70 ans. – 4° La France est toujours la nation choisie, Michel lui reste fidèle. Elle est le royaume de Marie. Apparitions de 1830, de la Salette, de Lourdes. Le siècle de Marie précède le règne de son Fils.	88
CHAPITRE IV	105
1° Satan fait la guerre à l'Église ; 2° il établit l'empire mahométan ; 3° il fait attaquer la France par les Sarrasins.	105